

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Nord-du-Québec



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Raymond Beullac	Danielle Bilodeau
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Hugo Johnston-Laberge		Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand	Martine St-Amour	

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frère

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Denis Sauvageau / Shaun Lowe / Stéphane Daoust, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et climat	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	9
Marché du travail	12
Indicateurs du marché du travail	12
Nombre et taux de travailleurs	13
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible des ménages	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Mines	22
Science et technologie	25
Santé	28
Culture et communications	30
Concepts et définitions	32
Tableaux comparatifs	37

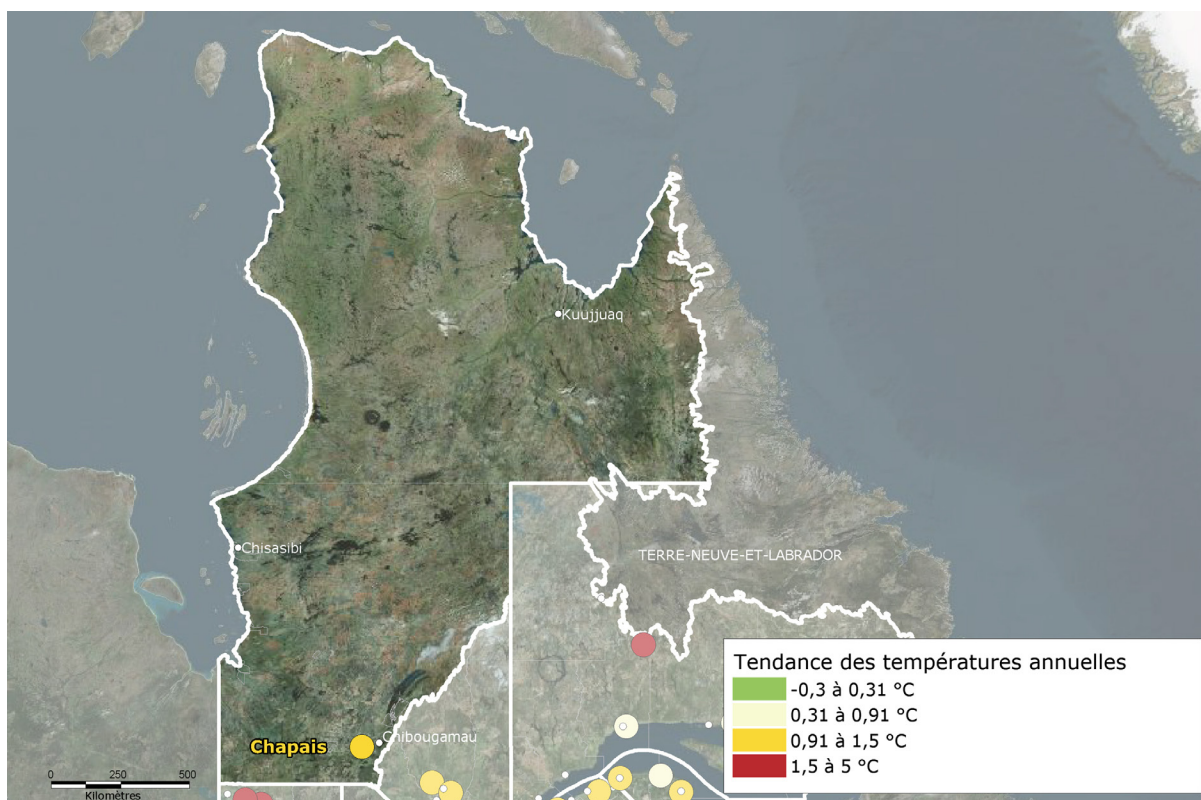
1. Territoire et climat

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région du Nord-du-Québec couvre une superficie en terre ferme de 718 229 km². Elle est composée de trois municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Jamésie, Kativik et Eeyou Istchee, et regroupe 51 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région du Nord-du-Québec, la station de la municipalité de Chapais affiche une variation de température de + 1,2 °C pour la période observée.



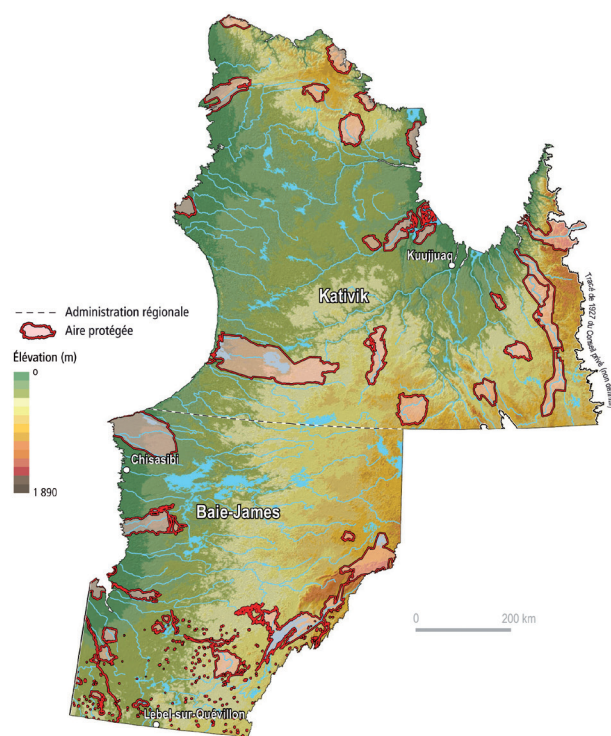
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs; Image fournie par la NASA © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Nord-du-Québec se trouvent, en totalité ou en partie, 272 aires protégées. Elles couvrent 91 758 km², soit 10,7 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Nord-du-Québec est constituée de 22 réserves de biodiversité projetées², contribuant à la protection de près de 36 621 km². La plus importante en superficie est la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish (11 871 km²). La région comprend sept réserves de parc national du Québec³ (30 001 km²). La plus importante, la réserve de parc national des lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-claire (Projet de parc national Tursujuq) couvre environ 15 000 km² et est appelé à être agrandie à quelque 26 000 km². Quatre réserves de territoire pour fin d'aire protégée⁴ sont également situées dans la région du Nord-du-Québec, pour une superficie de 18 487 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs,
Registre des aires protégées au Québec.

2. Aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel - une formation physique ou un groupe de telle formation - et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.
3. Parmi les projets en cours de parcs nationaux, certains ont obtenu une reconnaissance spécifique de la part du gouvernement du Québec, en attendant qu'un statut légal de protection leur soit attribué. Ils ont été désignés à titre de « réserve de parc national » par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Les réserves de parcs nationaux sont soustraites, par entente administrative, à toutes activités industrielles d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières ou énergétiques).
4. Certains territoires ont obtenu une reconnaissance spécifique de la part du gouvernement du Québec, en attendant qu'un statut légal de protection leur soit attribué. Ils ont été désignés à titre de « réserve de territoire pour fin d'aire protégée » par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Les réserves de territoires pour fin d'aire protégée sont soustraites, par entente administrative, à toutes activités industrielles d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières ou énergétiques).

2. Démographie

par Martine St-Amour, Direction des statistiques sociodémographiques

Le profil démographique du Nord-du-Québec présente plusieurs traits distinctifs. La croissance de sa population repose sur un accroissement naturel d'une ampleur inégalée au Québec, les naissances y étant nettement plus nombreuses que les décès. Cette dynamique est favorisée par une population beaucoup plus jeune que la moyenne québécoise et par une fécondité largement supérieure à celle des autres régions. En revanche, le Nord-du-Québec est déficitaire dans ses échanges migratoires avec les autres régions. Les pertes migratoires se sont toutefois réduites au cours des années les plus récentes, contribuant à l'amélioration du bilan démographique de la région.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, le Nord-du-Québec comptait 43 000 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 0,5 % de la population du Québec. Il arrive au dernier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,1 %).

Parmi les trois MRC que compte le Nord-du-Québec, Eeyou Istchee est la plus peuplée. Environ 16 300 personnes y résident en 2012, soit 38 % de la population régionale. Elle devance la MRC de Jamésie (34 %), qui comptait le plus grand nombre d'habitants jusqu'en 2007. Kativik regroupe pour sa part 29 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p	1996	2012 ^p
	n				pour 1 000			%	
Jamésie	18 691	16 631	14 984	14 468	- 23,3	- 20,8	- 5,8	47,9	33,7
Kativik	8 820	9 820	10 955	12 263	21,5	21,9	18,8	22,6	28,5
Eeyou Istchee ²	11 539	12 874	14 332	16 262	21,9	21,4	21,0	29,5	37,8
Nord-du-Québec	39 050	39 325	40 271	42 993	1,4	4,8	10,9	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2006 et 2012, la population du Nord-du-Québec a crû à un taux annuel moyen de 10,9 pour mille, soit un peu plus de 1%. Son rythme d'accroissement a été supérieur à la moyenne québécoise (9,0 pour mille) durant cette période, contrairement aux années 1996-2001 et 2001-2006. Il faut dire que la croissance démographique de la région s'est accélérée de façon importante au cours des dernières années : son taux d'accroissement était de seulement 1,4 pour mille entre 1996 et 2001 et de 4,8 pour mille entre 2001 et 2006. On note également une hausse des taux dans l'ensemble du Québec, mais moins prononcée que dans le Nord-du-Québec. Soulignons par ailleurs que le Nord-du-Québec est la seule région dite éloignée¹ qui n'a pas connu d'épisode de déclin entre 1996 et 2012.

1. Le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont les autres régions administratives dites éloignées. Dans chacune d'entre elles, la population est moins nombreuse en 2012 qu'en 1996. Les données relatives à ces régions peuvent être consultées dans les [bulletins statistiques régionaux](#) qui leur sont consacrés.

À l'intérieur de la région, la dynamique démographique d'Eeyou Istchee et de Kativik contraste fortement avec celle de la MRC de Jamésie. Entre 2006 et 2012, Eeyou Istchee et Kativik ont connu une croissance annuelle moyenne de 21,0 et de 18,8 pour mille, respectivement, des taux parmi les plus élevés du Québec à l'échelle des MRC. Ces deux territoires se démarquaient aussi par une forte croissance au cours des périodes 1996-2001 et 2001-2006. À l'opposé, la MRC de Jamésie a de nouveau décroché entre 2006 et 2012 (– 5,8 pour mille). L'ampleur du déclin a cependant été beaucoup plus faible qu'au cours des deux périodes précédentes, cette évolution ayant grandement contribué à l'amélioration du bilan démographique de l'ensemble de la région.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population du Nord-du-Québec est nettement plus jeune que la moyenne québécoise. En 2012, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 29,0 ans, comparativement à 41,5 ans au Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans s'élève à 36,4 %, tandis qu'elle est de 21,4 % à l'échelle québécoise. Les personnes âgées de 65 ans et plus (6,8 %) sont au contraire beaucoup moins nombreuses, toutes proportions gardées, que dans l'ensemble du Québec (16,2 %). Le poids démographique de la population d'âge actif, soit les 20-64 ans (56,8 %), est également inférieur à la moyenne québécoise (62,4 %), mais la différence est moins marquée que chez les deux autres groupes d'âge.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Jamésie	14 468	3 466	9 346	1 656	100,0	24,0	64,6	11,4	40,4
Kativik	12 263	5 428	6 404	431	100,0	44,3	52,2	3,5	22,8
Eeyou Istchee ¹	16 262	6 747	8 659	856	100,0	41,5	53,2	5,3	25,1
Nord-du-Québec	42 993	15 641	24 409	2 943	100,0	36,4	56,8	6,8	29,0
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Si les trois MRC de la région ont une population plus jeune que celle de l'ensemble du Québec, le contraste est particulièrement évident dans le cas d'Eeyou Istchee et de Kativik. L'âge médian de ces deux territoires est respectivement de 25,1 ans et de 22,8 ans en 2012. La part des jeunes de moins de 20 ans s'y élève à plus de 40 %, tandis que celle des aînés est d'au plus 5 %. La population de la MRC de Jamésie n'est pas aussi jeune : l'âge médian y atteint 40,4 ans en 2012. Elle compte elle aussi une plus forte proportion de jeunes et une plus faible proportion de personnes âgées que l'ensemble du Québec, mais l'écart est moins prononcé, surtout en ce qui concerne la part des moins de 20 ans.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, environ 850 bébés sont nés dans le Nord-du-Québec en 2012. Ce nombre a fluctué entre 800 et 900 au cours des 10 dernières années, avec une légère tendance à la baisse en toute fin de période. Quant aux décès, on note une faible augmentation, leur nombre étant passé de 170 en 2002 à 236 en 2012. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. En 2012, l'accroissement naturel a été d'un peu plus de 600 personnes dans le Nord-du-Québec. La récente diminution du nombre de naissances et la hausse des décès expliquent que l'accroissement naturel soit en baisse depuis 2009, mais le mouvement n'est pas très prononcé.

Par rapport à la taille de sa population, le Nord-du-Québec est la région où l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique. Cela s'explique notamment par sa structure par âge beaucoup plus jeune. De fait, sa population est davantage concentrée dans les groupes d'âge qui sont les plus susceptibles d'avoir des enfants et beaucoup moins dans les groupes d'âge plus avancés où la mortalité est plus élevée. De plus, la fécondité du Nord-du-Québec est largement supérieure à la moyenne québécoise. Il s'agit de la seule région où l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, dépasse le seuil de remplacement des générations, qui s'établit à environ 2,1 enfants par femme. En 2012, l'indice de fécondité y est de 2,70 enfants par femme, comparativement à 1,68 dans l'ensemble du Québec.

En 2012, l'accroissement naturel est positif dans les trois MRC de la région. Il est toutefois beaucoup plus important dans Eeyou Istchee et dans Kativik que dans la MRC de Jamésie (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin).

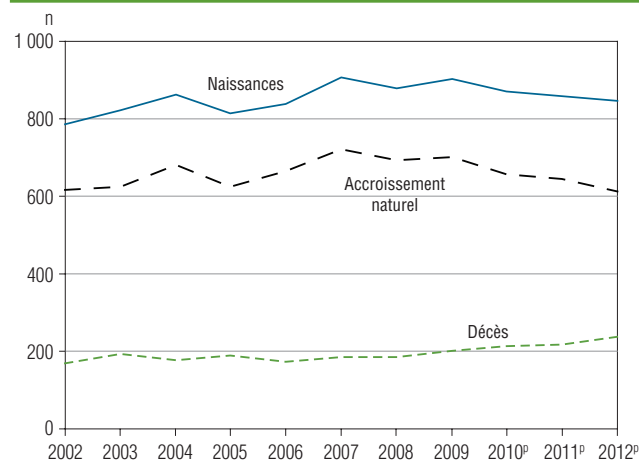
Migration interrégionale

Le Nord-du-Québec a été déficitaire dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec au cours des 10 dernières années. L'ampleur des pertes est toutefois moindre en fin de période. Le déficit a été de - 171 personnes en 2011-2012, un solde semblable à celui des deux années précédentes, tandis qu'il a été d'un peu plus de 300 personnes en moyenne de 2002-2003 à 2008-2009. Soulignons que toutes les régions éloignées ont amélioré leur solde migratoire au cours des dernières années, certaines étant même passées du côté des régions gagnantes.

Les soldes migratoires du Nord-du-Québec sont négatifs dans presque tous les groupes d'âge en 2011-2012, la seule exception étant le groupe des 25-29 ans (+ 38 personnes). Notons cependant que le solde est pratiquement nul chez les 15-24 ans, tandis que des pertes substantielles étaient enregistrées dans ce groupe d'âge dans la première moitié des années 2000. Cette amélioration est attribuable à une baisse de la

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Nord-du-Québec, 2002-2012^p

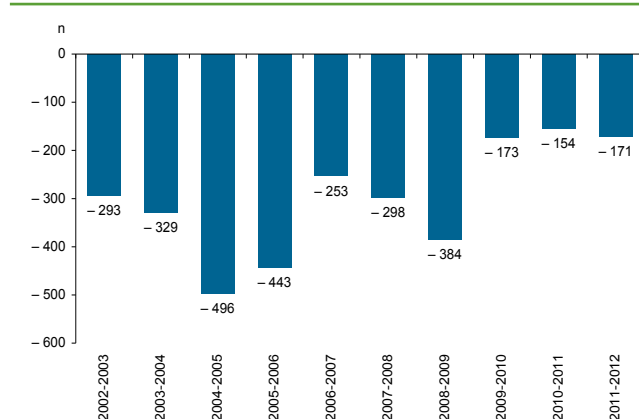


Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 2.2

Solde migratoire interrégional, Nord-du-Québec, 2002-2003 à 2011-2012

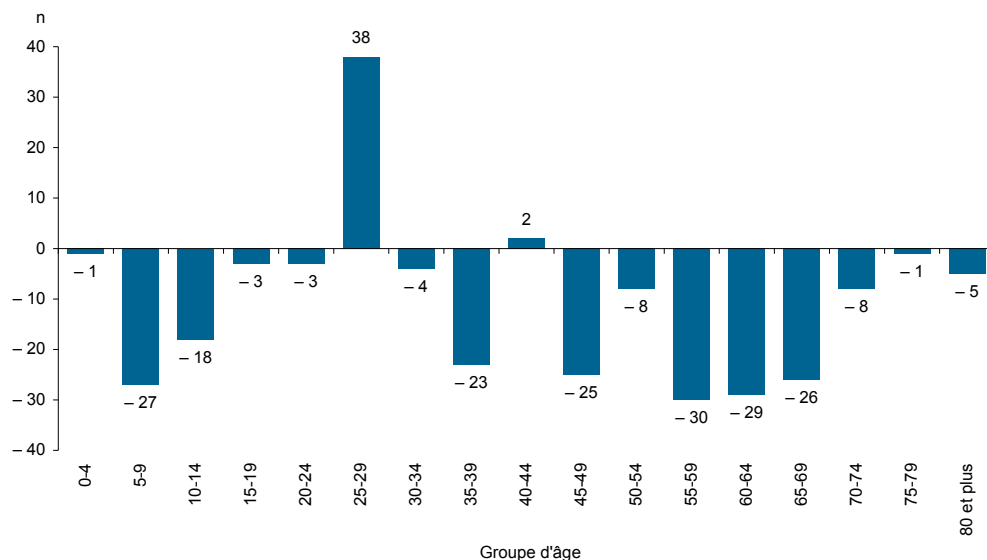


Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

propension des jeunes à quitter la région, une tendance commune à l'ensemble des régions éloignées. Le Nord-du-Québec est toutefois déficitaire chez les personnes en âge de prendre leur retraite, soit celles ayant atteint la fin de la cinquantaine ou la soixantaine.

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Nord-du-Québec, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

L'Abitibi-Témiscamingue est la première région de destination des individus qui quittent le Nord-du-Québec, de même que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. En 2011-2012, plus de 20 % des échanges migratoires, qu'il s'agisse des mouvements d'entrée ou de sortie, ont impliqué cette région voisine. Ces échanges sont généralement défavorables au Nord-du-Québec, qui a perdu environ 100 personnes au profit de l'Abitibi-Témiscamingue au cours de la dernière année. Montréal et le Saguenay-Lac-Saint-Jean sont les deuxième et troisième régions de destination des personnes qui quittent le Nord-du-Québec. Elles fournissent également le plus grand nombre d'entrants après l'Abitibi-Témiscamingue. En 2011-2012, les échanges avec ces deux régions ont entraîné des pertes minimales, d'environ 20 personnes dans les deux cas. Les échanges migratoires ont été moins fréquents avec les autres régions et ont généralement engendré des gains ou des pertes négligeables.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Nord-du-Québec, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	0	14	12	1,1	14	12	0,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 18	3	138	12,5	3	156	12,3
Capitale-Nationale	– 33	5	87	7,9	4	120	9,4
Mauricie	1	9	31	2,8	10	30	2,4
Estrie	– 3	8	36	3,3	9	39	3,1
Montréal	– 17	2	198	18,0	2	215	16,9
Outaouais	1	6	83	7,5	6	82	6,4
Abitibi-Témiscamingue	– 101	1	226	20,5	1	327	25,7
Côte-Nord	– 7	13	20	1,8	11	27	2,1
Nord-du-Québec	...	...	...	...	...	...	...
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	16	11	1,0	15	11	0,9
Chaudière-Appalaches	– 17	10	30	2,7	8	47	3,7
Laval	1	14	12	1,1	15	11	0,9
Lanaudière	1	11	25	2,3	12	24	1,9
Laurentides	3	7	68	6,2	7	65	5,1
Montérégie	13	4	103	9,4	5	90	7,1
Centre-du-Québec	5	12	21	1,9	13	16	1,3
Total	– 171	...	1 101	100,0	...	1 272	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, les trois MRC du Nord-du-Québec sont déficitaires et affichent des pertes d'ampleur similaire (voir le tableau comparatif à la fin du bulletin). Précisons que l'amélioration du solde migratoire de la région au cours des années les plus récentes est surtout attribuable à une réduction des pertes dans la MRC de Jamésie.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est plus élevée dans la région du Nord-du-Québec (15,4 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,1 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,6 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Eeyou Istchee que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (24,8 %). À l'inverse, Jamésie affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,5 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans aucun territoire supralocal de la région. À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Eeyou Istchee (– 3,2 points), Jamésie (– 0,9 point), Kativik (– 0,2 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006 point de pourcentage
	%					
Jamésie	5,4	6,5	6,5	5,2	4,5	– 0,9
Kativik	20,5	19,7	15,7	20,6	20,3	– 0,2
Eeyou Istchee ¹	28,0	29,5	24,2	25,5	24,8	– 3,2
Nord-du-Québec	16,5	17,5	14,9	16,0	15,4	– 1,1
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} août 2010.

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est six fois plus élevé concernant les familles monoparentales (38,9 %) qu'en ce qui concerne les couples (6,4 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le plus élevé (+ 38,9 %). Entre 2006 et 2010, le taux augmente de 0,4 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 2,2 points pour les couples. C'est Eeyou Istchee qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (49,1 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Jamésie (20,4 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 1 610 familles à faible revenu, dont 1 120 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 2 850 en 2006 à 2 850 en 2010, soit une stabilité. Cette stabilité fait contraste avec l'augmentation du nombre total d'enfants de la région (+ 1,9 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Nord-du-Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	16,5	17,5	14,9	16,0	15,4	- 1,1
Famille comptant un couple	8,7	9,4	6,8	7,2	6,4	- 2,2
Sans enfants	6,8	7,5	7,0	6,0	4,8	- 2,0
Avec 1 enfant	9,1	9,9	7,1	7,4	7,4	- 1,7
Avec 2 enfants	8,0	9,5	5,4	5,6	5,6	- 2,5
Avec 3 enfants et plus	11,7	11,6	8,0	10,0	8,5	- 3,2
Famille monoparentale	38,5	40,6	37,4	39,6	38,9	0,4
Avec 1 enfant	39,9	39,3	36,7	39,3	39,2	- 0,7
Avec 2 enfants	37,3	42,7	37,2	40,5	38,2	0,8
Avec 3 enfants et plus	36,8	41,1	38,6	40,7	39,1	2,2

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,8 % dans la région du Nord-du-Québec. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que le territoire supralocal suivant profite d'une croissance réelle : Jamésie (+ 3,5 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Eeyou Istchee (- 1,0 %), Kativik (- 0,5 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 64 380 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans le territoire supralocal suivant : Jamésie (77 720 \$).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Jamésie	75 065	77 720	3,5
Kativik	57 400	57 120	- 0,5
Eeyou Istchee ¹	54 150	53 620	- 1,0
Nord-du-Québec	63 879	64 380	0,8
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} août 2010.

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (31 800 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (70 400 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 1,6 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,0 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Nord-du-Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	69 690	70 400	1,0
Sans enfants	55 456	54 540	- 1,7
Avec 1 enfant	72 879	72 360	- 0,7
Avec 2 enfants	80 654	80 430	- 0,3
Avec 3 enfants et plus	78 366	80 690	3,0
Famille monoparentale	31 312	31 800	1,6
Avec 1 enfant	26 746	26 620	- 0,5
Avec 2 enfants	32 172	33 700	4,7
Avec 3 enfants et plus	41 638	41 670	0,1

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

L'emploi dans le regroupement « Côte-Nord et Nord-du-Québec » recule de 1,7 % en 2012. La part de cette région dans l'emploi total au Québec (1,3 %) est la deuxième la plus faible après la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (0,9 %). La contraction de l'emploi combinée à une relative stabilité de la population en âge de travailler contribue à faire régresser le taux d'emploi de 1,0 point de pourcentage. Le fléchissement de l'emploi affecte exclusivement les hommes (– 1 400), les personnes de 30 ans et plus (– 5 000), ainsi que les travailleurs du secteur des services (– 2 000).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Côte-Nord et Nord-du-Québec, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	56,1	53,9	57,9	56,5	55,4
Emploi	k	49,8	48,7	53,9	52,1	51,2
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	41,2	40,9	46,2	42,6	42,4
Emploi à temps partiel	k	8,6	7,7	7,7	9,5	8,8
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	29,8	27,1	25,7	26,2	28,1
30 ans et plus	k	85,3	88,2	82,9	82,4	77,4
Sexe						
Hommes	k	26,8	25,6	29,2	29,0	27,6
Femmes	k	23,0	23,1	24,7	23,1	23,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	15,3	13,5	16,9	14,6	15,7
Secteur des services	k	34,5	35,2	37,0	37,5	35,5
Chômeurs	k	6,3	5,3	4,0	4,4	4,2
Taux d'activité	%	61,4	59,2	63,8	62,3	61,0
Taux de chômage	%	11,2	9,8	6,9	7,8	7,6
Taux d'emploi	%	54,5	53,5	59,4	57,4	56,4
Part de l'emploi à temps partiel	%	17,3	15,8	14,3	18,2	17,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La stabilité de l'emploi à temps plein et le léger repli de l'emploi à temps partiel entraînent une baisse de 1,0 point de la part de ce dernier dans l'emploi total (17,2 %). Le nombre de chômeurs varie peu. Quant au taux de chômage, il diminue de 0,2 point en raison d'une réduction de l'emploi plus faible que celle de la population active (– 1,9 %). Avec un taux de 7,6 %, ce regroupement passe de la 10^e à la 7^e place parmi les régions du Québec. Le taux d'activité s'élève à 61 %, un recul de 1,3 point qui résulte du rétrécissement de la population active et de la stabilité relative de la population en âge de travailler. Le regroupement « Côte-Nord et Nord-du-Québec » occupe le 12^e rang parmi les régions du Québec au niveau du taux d'activité. Par rapport à 2008, le regroupement « Côte-Nord et Nord-du-Québec » a enregistré une croissance de 1 400 emplois et a vu son taux de chômage passer du 15^e et avant-dernier rang à la 7^e place en 2012.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC du Nord-du-Québec

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 15 245 dans le Nord-du-Québec en 2011, en baisse de 0,5 % par rapport à 2010, qui suit la hausse de 1,9 % enregistrée un an plus tôt. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des trois MRC que compte le Nord-du-Québec, deux ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2011, soit Jamésie (+ 0,6 %) et Kativik (+ 3,4 %). Toutefois, seule cette dernière MRC affiche une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 1,3 %). En revanche, Eeyou Istchee (– 5,0 %) est l'unique territoire supralocal dans la région à subir une diminution marquée du nombre de travailleurs. D'ailleurs, cette baisse se manifeste davantage chez les hommes (– 7,2 %) que chez les femmes (– 3,1 %).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
Jamésie	6 486	6 526	0,6	76,1	77,2	1,1
Kativik	3 930	4 062	3,4	78,0	79,8	1,8
Eeyou Istchee ¹	4 900	4 657	– 5,0	69,8	64,7	– 5,1
Nord-du-Québec	15 316	15 245	– 0,5	74,4	73,5	– 0,9
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En 2011, Eeyou Istchee (64,7 %) continue d'être la seule MRC dans le Nord-du-Québec à présenter un taux de travailleurs au-dessous de celui du Québec (73,3 %). Pour une troisième année consécutive, la MRC de Kativik (79,8 %) affiche le taux de travailleurs le plus élevé de la région. Quant à la Jamésie, elle voit son taux de travailleurs grimper légèrement de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2010 et atteindre 77,2 %, soit un niveau supérieur à la moyenne régionale (73,5 %).

Dans 100 des 104 MRC du Québec, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes. Toutefois, la situation est inverse dans deux des trois MRC de la région du Nord-du-Québec. En effet, dans Eeyou Istchee et Kativik le taux de travailleurs est plus élevé chez les femmes que du côté des hommes. En revanche, dans la Jamésie, le taux de travailleurs chez les hommes (80,0 %) demeure largement au-dessus de celui des femmes (74,1 %).

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 2,7 G\$ dans la région du Nord-du-Québec. Il s'agit de 0,9 % du PIB du Québec, ce qui en fait l'avant-dernière région en importance, après la Côte-Nord et devant la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

L'économie de la région s'accroît de 6,2 % en 2010. Son taux de croissance annuel moyen (TCAM), enregistré entre 2006 et 2010, se chiffre toutefois à 2,7 % compte tenu de la forte décline accusée en 2009. À titre de comparaison, le Québec croît de 4,6 % en 2010 et son TCAM se chiffre à 3,3 % au cours des quatre dernières années. La région du Nord-du-Québec arrive au cinquième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne l'évolution économique en 2010.

Produit intérieur brut par industrie

Les résultats haussiers de l'économie régionale du Nord-du-Québec en 2010 proviennent du secteur des industries productrices de biens (+ 7,1 %), soutenu par celui des services qui augmente de 3,6 %. Avec un PIB de 688,5 M\$, le secteur des services occupe 25,8 % de l'économie régionale, une situation différente de celle du Québec où cette part s'élève à 71,7 %. L'économie de la région est donc plus sensible aux fluctuations plus importantes observées dans les industries productrices de biens.

La production des industries productrices de biens (2,0 G\$) occupe une part importante de l'économie régionale, soit près de 75 %, beaucoup plus élevée que celle du Québec (28,3 %). La hausse observée en 2010 amène un dynamisme économique dans la région. La production industrielle augmente de 5,7 %, bien que l'industrie de la fabrication (– 4,8 %) diminue à nouveau. Le TCAM de cette production industrielle demeure ainsi élevé, à 5,3 %, au cours des quatre dernières années, malgré l'industrie de la fabrication qui présente une décroissance annuelle moyenne de 2,6 % entre 2006 et 2010. La part de l'industrie de la fabrication, qui atteignait près de 20 % en 2001, se chiffre à moins de 3 % en 2010. Les résultats peuvent varier à l'intérieur de cette industrie. En effet, celle de produits en bois – base économique de la région – s'élève de 3,8 % en 2010. D'autre part, l'industrie de la construction (+ 8,0 %), après deux années de décroissance, montre de la vigueur et celle de la foresterie et de l'exploitation forestière – base économique de la région – fait un bond de 22,6 %.

La part des industries productrices de biens est moins élevée, à 74,2 %, en 2010 comparativement à 75,5 % en 2006, dû essentiellement à la forte décline observée en 2009 puisque des hausses sont observées en 2007 et en 2010 ainsi qu'un léger repli en 2008. Au Québec, cette part décroît de 2007 à 2009 et se redresse en 2010 : elle se situe ainsi à 30,6 % en 2006 et à 28,3 % en 2010.

La progression des industries du secteur des services est inégale en 2010. Les soins de santé et l'assistance sociale (+ 5,4 %), une des bases économiques de la région, l'industrie du transport et de l'entreposage (+ 10,7 %), le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 5,4 %), l'hébergement et les services de restauration (+ 14,2 %) ainsi que le commerce de gros (+ 16,6 %) contribuent de façon notable à la production haussière de ces industries. À l'inverse, on trouve notamment le commerce de détail qui se contracte de 11,0 % après trois années de forte croissance.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Nord-du-Québec, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	2 509 970	2 665 713	100,0	- 25,0	6,2
Secteur de production de biens	1 845 454	1 977 183	74,2	2,3	7,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	70 125	84 504	3,2	1,8	20,5
Cultures agricoles et élevage	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	62 342	76 452	2,9	2,1	22,6
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	...	...	...
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	717 664	775 216	29,1	- 1,3	8,0
Fabrication	79 809	75 989	2,9	- 2,6	-4,8
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	38 632	40 094	1,5	...	3,8
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	-	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	664 517	688 530	25,8	4,1	3,6
Commerce de gros	14 999	17 487	0,7	6,7	16,6
Commerce de détail	48 156	42 868	1,6	8,3	- 11,0
Transport et entreposage	52 393	57 992	2,2	8,5	10,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	9 060	9 144	0,3	- 0,8	0,9
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	68 355	72 045	2,7	3,9	5,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	15 835	15 197	0,6	12,4	- 4,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	38 828	37 906	1,4	2,9	- 2,4
Services d'enseignement	x	120 687	4,5	...	...
Soins de santé et assistance sociale	131 874	138 942	5,2	4,0	5,4
Arts, spectacles et loisirs	1 376	1 441	0,1	- 2,1	4,7
Hébergement et services de restauration	25 781	29 433	1,1	11,7	14,2
Autres services, sauf les administrations publiques	27 413	27 426	1,0	4,3	0,0
Administrations publiques	x	117 962	4,4	...	...

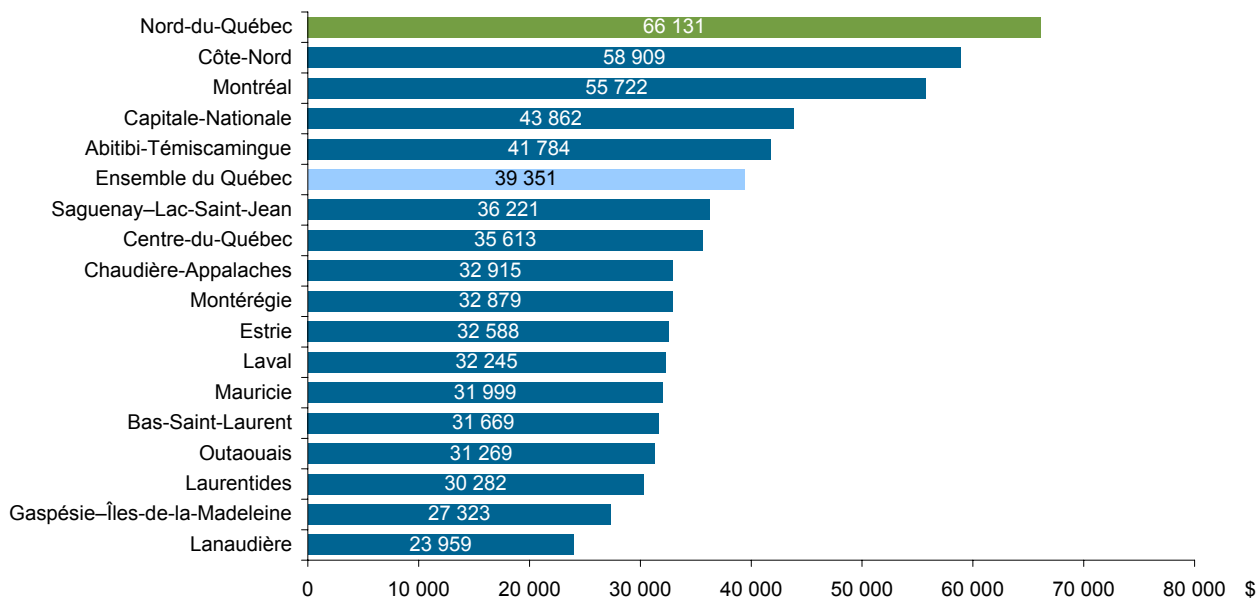
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région du Nord-du-Québec détient la palme parmi toutes les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 66 131 \$, à la suite d'une augmentation de 4,0 % par rapport à 2010, dû à une forte augmentation de son PIB. Au Québec, le PIB par habitant croît de 3,6 % en 2011 et s'établit à 39 351 \$. Le niveau élevé du PIB par habitant du Nord-du-Québec, relativement à celui du Québec, reflète la présence d'industries à forte capitalisation dans cette région.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,0 % en 2010, le revenu disponible des ménages par habitant dans le Nord-du-Québec progresse de façon plus marquée en 2011, soit de 2,7 %, un rythme de croissance similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec (+ 2,6 %). L'accroissement est attribuable, entre autres, à l'augmentation combinée la rémunération des salariés (+ 3,4 %) et du revenu net de la propriété (+ 9,0 %). Toutefois, le recul du revenu mixte net (- 2,7 %) a atténué la croissance du revenu disponible dans la région.

Avec un revenu disponible des ménages de 24 753 \$ par habitant, le Nord-du-Québec se classe au dixième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant Chaudière-Appalaches (24 444 \$), mais derrière Lanaudière (24 934 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages est plus élevé et il atteint 25 646 \$ par habitant. Depuis les cinq dernières années, le Nord-du-Québec tend à rattraper son retard; l'écart de revenu entre les deux entités géographiques est passé de 2 013 \$ en 2007 à moins de 900 \$ en 2011.

Décomposition du revenu disponible des ménages

L'analyse de la composition du revenu des ménages permet mieux comprendre l'origine du retard de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages du Nord-du-Québec et nous la comparerons avec celle des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nord-du-Québec			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	20 241	20 923	3,4	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	935	910	-2,7	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	904	985	9,0	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	22 080	22 818	3,3	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	7 091	7 268	2,5	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	61	63	3,4	97	100	3,1
Des administrations publiques	7 026	7 201	2,5	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 323	2 340	0,7	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	2 835	2 981	5,1	1 645	1 641	-0,3
Administrations autochtones	1 393	1 386	-0,5	19	18	-0,9
RRQ et RPC	476	494	3,9	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	3	3	-2,9	62	60	-2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	5 077	5 333	5,0	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	224	231	3,4	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	4 848	5 096	5,1	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	5	5	1,2	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	24 094	24 753	2,7	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 22 818 \$ par habitant dans le Nord-du-Québec, ce qui est moins que la moyenne provinciale (28 978 \$). Le revenu primaire représente ainsi 75,8 % du revenu total des ménages dans le Nord-du-Québec, tandis qu'il occupe une part plus importante dans l'ensemble du Québec, soit 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible dans la région (20 923 \$) que dans l'ensemble de la province (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi est plus bas que la moyenne dans le Nord-du-Québec. Néanmoins, la rémunération des salariés par habitant de la région connaît, pour une deuxième année consécutive, une croissance supérieure à celle observée au Québec.

Le revenu mixte net par habitant, deuxième composante en importance du revenu primaire, est largement plus faible dans le Nord-du-Québec (910 \$) qu'à l'échelle québécoise (3 515 \$). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Il faut mentionner que les revenus tirés des loyers sont particulièrement faibles dans la région, alors que les revenus des exploitants agricoles sont quasi inexistants.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure trois fois moins élevé dans la région (985 \$) qu'au Québec (2 905 \$). À cet égard, le Nord-du-Québec se classe au dernier rang des régions administratives.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages du Nord-du-Québec reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 7 200 \$ par habitant dans la région. Au Québec, les transferts des administrations publiques par habitant sont moins élevés et ils atteignent 5 461 \$. Outre les aides financières accordées aux autochtones, les principaux transferts en provenance des administrations publiques dans le Nord-du-Québec sont les prestations du Régime québécois d'assurance parentale, du programme Soutien aux enfants ainsi que les prestations fiscales canadiennes pour enfants et les prestations universelles pour la garde d'enfants, ce qui reflète le taux de fécondité particulièrement élevé dans cette région nordique.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages du Nord-du-Québec (5 096 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). Notons toutefois que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années dans la région pour s'établir à 16,9 % en 2011.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidents du Nord-du-Québec ont donné en moyenne 231 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble de la province (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue dans la région en 2011 se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux, particulièrement dans Kativik (+ 5,5 %) et Jamésie (+ 3,5 %), qui enregistrent une croissance supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,6 %) grâce, entre autres, à une augmentation importante des revenus primaires. En dépit de cette forte croissance, la MRC de Kativik (22 415 \$) continue d'afficher le revenu disponible des ménages le plus faible de la région. En revanche, c'est dans la Jamésie (27 685 \$) qu'il est le plus élevé. Cette dernière MRC est d'ailleurs la seule dans la région à afficher un revenu disponible des ménages supérieur à la moyenne québécoise.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC du Nord-du-Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$/hab					%	
Jamésie	23 905	26 290	26 259	26 738	27 685	3,5	3,7
Kativik	19 027	21 105	20 859	21 251	22 415	5,5	4,2
Eeyou Istchee ¹	20 839	89 191	23 172	23 765	23 813	0,2	3,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les résidents de la MRC d'Eeyou Istchee sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 9 100 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations d'aide sociale, d'allocations familiales ainsi que les prestations versées par les administrations autochtones sont les principaux transferts gouvernementaux reçus par les ménages de cette MRC. À l'inverse, c'est dans la Jamésie (5 487 \$) que les transferts des administrations publiques par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région du Nord-du-Québec devraient atteindre 2,9 G\$, en hausse de 10,0 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 7,7 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 4,0 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), alors qu'elle avait fait moins bien en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au troisième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Nord-du-Québec, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$					%		
Production de biens	2 048 192	2 274 751	2 233 792	2 277 685	2 554 362	12,1	88,5	14,4
Production de services	155 720	205 541	168 531	310 720	299 605	- 3,6	10,4	1,0
Logement	27 406	28 340	35 249	36 529	32 371	- 11,4	1,1	0,1
Total	2 231 318	2 508 632	2 437 571	2 624 935	2 886 339	10,0	100,0	4,0
Secteur privé non résidentiel	429 426	747 089	1 292 112	1 664 330	1 838 762	10,5	63,7	7,2
Secteur public	1 774 486	1 733 203	1 110 210	924 075	1 015 205	9,9	35,2	4,5

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 88,5 % de l'investissement régional en 2013, sont en croissance de 12,1 % par rapport à 2012, pour atteindre 2,6 G\$. Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis 2007. L'investissement dans la région représente 14,4 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur minier (1,8 G\$) et dans celui des services publics (760,9 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant seulement 10,4 % de l'investissement régional, est en baisse de 3,6 % par rapport à 2012 et se chiffre à 299,6 M\$. Il s'agit néanmoins, nonobstant 2012, d'un sommet historique. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 1,0 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 211,8 M\$ en 2013, soit 70,7 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 1,1 % de l'investissement régional en 2013, est en décroissance de 11,4 %, pour s'établir à 32,4 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région représente 0,1 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui polarise 63,7 % de l'investissement total, est en croissance de 10,5 % par rapport à 2012, pour s'élever à 1,8 G\$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %). La région du Nord-du-Québec représente 7,2 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une

croissance de 9,9 % par rapport à 2012, pour s'établir à 1,0 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 4,5 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Nord-du-Québec atteint 48,5 M\$ en 2012, en hausse de 57,0 % par rapport à 2011. La croissance s'observe dans le secteur non résidentiel (+ 180,1 %), alors que le secteur résidentiel est en diminution (– 20,2 %). À noter que les données pour le Nord-du-Québec représentent uniquement la MRC de Jamésie, celles pour Eeyou Istchee et Kativik n'étant pas disponibles.

Tableau 6.2.1

Valeur des permis de bâtir des secteurs résidentiel et non résidentiel, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Moyenne 2007-2011
Nord-du-Québec	k\$	26 302	25 654	41 549	30 879	48 487	57,0	31 002
Résidentiel	k\$	10 307	11 904	11 674	18 974	15 138	– 20,2	12 834
Non résidentiel	k\$	15 995	13 750	29 875	11 905	33 349	180,1	18 168
Nouvelles unités créées	n	..	..	24	54	32	– 40,7	...
Ensemble du Québec		13 806 682	12 929 699	14 842 345	15 489 597	16 028 611	3,5	14 008 335
Résidentiel	k\$	8 911 629	8 406 568	9 846 251	10 174 688	10 164 131	– 0,1	9 151 047
Non résidentiel	k\$	4 895 053	4 523 131	4 996 094	5 314 909	5 864 480	10,3	4 857 288
Nouvelles unités créées	n	..	..	53 579	53 890	51 262	– 4,9	...

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 32 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 54 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur s'élève à 15,1 M\$ en 2012, par rapport à 19,0 M\$ en 2011. Il s'agit, en 2012, d'une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante industrielle (27,2 M\$ contre une moyenne de 7,2 M\$). Les permis de bâtir commerciaux s'élèvent à 3,4 M\$, une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années (5,2 M\$). Les permis de bâtir institutionnels accordés représentent 2,8 M\$, une valeur également inférieure à la moyenne des cinq dernières années (5,8 M\$).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
Eeyou Istchee ¹	...	..	...	..	...	..	...	..
Jamésie	15 138	12 834	3 350	5 198	27 159	7 166	2 840	5 804
Kativik	...	..	...	..	...	..	...	..
Nord-du-Québec	15 138	12 834	3 350	5 198	27 159	7 166	2 840	5 804
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Raymond Beullac et Hugo Johnston-Laberge, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Dans le cadre de cette analyse¹, il est important de noter que les données de 2011 sont finales, celles de 2012 sont de nature provisoire et celles de 2013 représentent des intentions.

Le Nord-du-Québec est une région très importante tant pour l'investissement minier que pour la production minérale. Le salaire annuel moyen du secteur minier de la région est plus élevé que ceux des autres régions administratives du Québec. Les livraisons minérales du Nord-du-Québec sont plutôt diversifiées, avec la présence de deux mines d'or (mine Casa Berardi et mine Vezza), de deux mines de zinc/cuivre (Persévérance et Langlois) et d'une mine de nickel (Raglan). Les livraisons minérales de la région comprennent aussi l'argent (qui accompagne l'or), le cobalt, le cadmium et des platinoïdes (platine, palladium, rhodium).

Les opérations de la mine Géant Dormant de North American Palladium ont cessé en janvier 2012². La mine Langlois, maintenant la propriété de la compagnie belge Nyrstar, a recommencé sa production en début de 2012³. Située près de Lebel-sur-Quévillon, elle produit des concentrés de zinc et de cuivre, accompagnés d'un peu d'or et d'argent. La mine d'or Vezza de North American Palladium commencera sa production en janvier 2013⁴. Le minerai sera acheminé sur une distance de 80 km à l'usine de l'ancienne mine d'or Géant Dormant. La mine d'or du lac Bachelor de Ressources Métanor devrait également entrer en production au cours de 2013⁵. Toujours en 2013, l'ouverture de la mine Bracemac-McLeod (zinc, cuivre, or, argent) de Xstrata Zinc Canada (70 %) et Donner Metals (30 %) devrait s'arrimer avec la fin de la production à la mine Persévérance, aussi détenue par Xstrata Zinc, de façon à ne pas interrompre l'approvisionnement à l'usine de traitement de Matagami⁶. La mine à ciel ouvert Nunavik Nickel de Jilin Jien Nickel Industry Co Ltd., connue aussi sous le nom de Canadian Royalties, poursuit son développement. En début de 2013, elle produira un concentré de nickel/cuivre/cobalt comprenant aussi des platinoïdes⁷. Stornoway Diamonds poursuit la construction d'une route permanente lui assurant un accès à la future première mine de diamants au Québec, la mine Renard, dont le démarrage de la production est prévu en début de 2016⁸.

Carte 7.1

Mines en production/en aménagement¹, Nord-du-Québec, 2012



1. Mine présentement en construction et dont le début de la production est prévu au cours de 2013.
2. Mine fermée en 2012. L'usine traitera le minerai de la mine Vezza.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines des carrières et des sablières*; ministère des Ressources naturelles.

1. Les renseignements contenus dans cette section proviennent du *Répertoire des exploitants miniers* de l'Institut de la statistique du Québec. Si les renseignements résultent d'une autre source, celle-ci est alors indiquée. Par ailleurs, en raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties.

2. « Mine Géant Dormant cesse sa production », Abitibi Express, 17 janvier 2012.

3. « Mining Operations », Nyrstar, 2013.

4. « Vezza est en route vers la production le 7 janvier », L'écho abitibien, 22 août 2012.

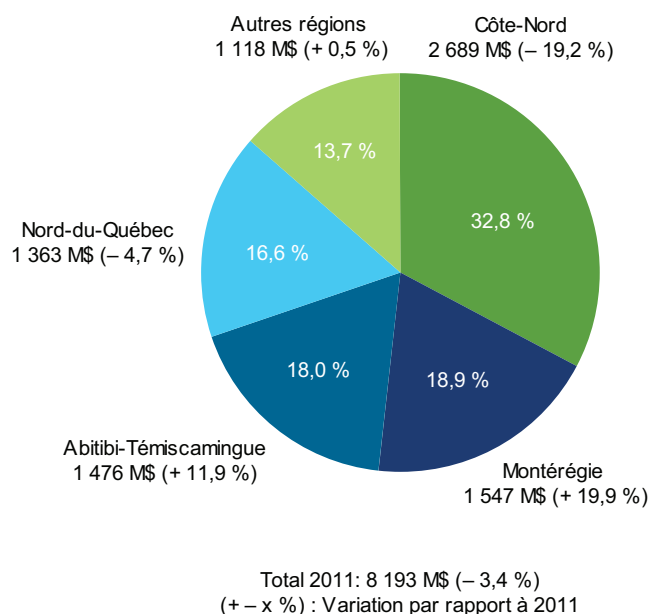
5. « Lac Bachelor projette être en pleine production en 2013 », Ressources Métanor, 2013.

6. « Mine Bracemac-McLeod », Donner Metals, 2013.

7. « Nunavik Nickel Project Nearing Production », Nickel Investing News, 8 novembre 2012.

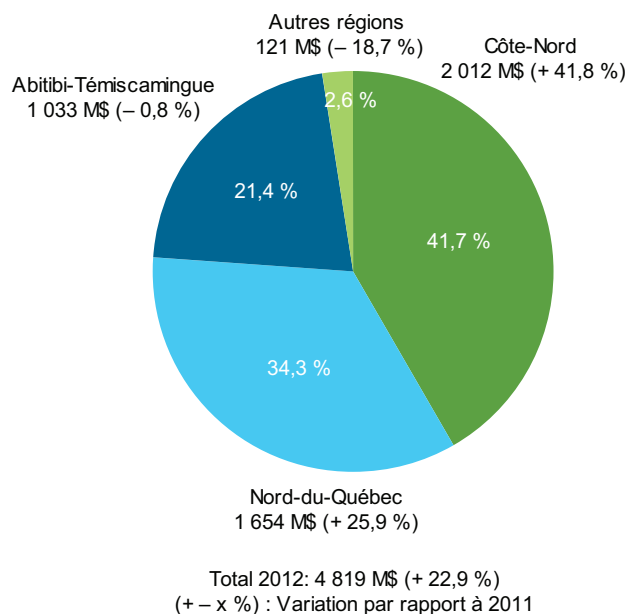
8. « Stornoway Reports Optimized Renard Mine Design And Cost Estimates », Stornoway Diamond Corporation, 298 janvier 2013.

Figure 7.1

Répartition des livraisons minérales, régions administratives du Québec, 2012

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Figure 7.2

Répartition de l'investissement minier, régions administratives du Québec, 2012

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Investissement minier

En 2012, le Nord-du-Québec, avec une somme totale de 1 654 M\$, occupe le 2^e rang pour l'investissement minier derrière la Côte-Nord (2 012 M\$). La région accapare 34,3 % de tous les investissements miniers effectués au Québec en 2012. L'investissement minier du Nord-du-Québec affiche une hausse de 25,9 % (340 M\$) par rapport à l'année précédente (1 314 M\$) et établit du même coup un sommet historique pour la région. L'investissement minier au Québec a pour sa part augmenté de 22,9 % en 2012.

Production minérale

En 2012, le Nord-du-Québec (1 363 M\$) constitue la quatrième région en importance pour la valeur des livraisons minérales derrière la Côte-Nord (2 689 M\$), la Montérégie (1 547 M\$) et l'Abitibi-Témiscamingue (1 476 M\$). Les livraisons minérales du Nord-du-Québec affichent une diminution de 4,7 % par rapport à l'année précédente, mais représentent tout de même 16,6 % de l'ensemble des livraisons minérales du Québec. En comparaison, les livraisons minérales dans l'ensemble du Québec ont diminué de 3,4 %. Plusieurs substances minérales sont produites dans cette région, notamment le nickel (489 M\$), l'or (281 M\$), le cuivre (155 M\$), l'argent (32 M\$), le cobalt (18 M\$) et plusieurs autres, dont le zinc et les platinoïdes. Le Nord-du-Québec est la région où la valeur des livraisons repose le plus sur les substances métalliques; en effet, 99,6 % des livraisons totales de la région sont constituées de telles substances.

Emplois⁹

Le Nord-du-Québec (1 882 emplois) est la région qui compte le moins d'effectifs parmi les quatre régions minières importantes (Côte-Nord [4 129 emplois], Abitibi-Témiscamingue [3 445 emplois] et Montérégie [3 055 emplois]). Les emplois du Nord-du-Québec représentent 10,4 % de l'ensemble des emplois du secteur minier au Québec. La région affiche néanmoins une forte hausse de 43,6 % (571 emplois) par rapport à 2011. Les mines récemment ou très prochainement en production (Langlois, Bachelor, Vezza, Nunavik Nickel) contribuent à la croissance élevée de l'emploi dans le Nord-du-Québec. Le salaire annuel moyen¹⁰ de cette région (112 226 \$) est de loin celui le plus élevé parmi les régions du Québec. On note une augmentation du salaire annuel moyen de 2,0 % (2 247 \$) par rapport à 2011. En comparaison, le salaire annuel moyen du secteur minier de l'ensemble Québec a diminué de 2,2 % (– 1 840 \$) en 2012.

En 2013, les intentions de livraisons minérales du Nord-du-Québec sont de 1 395 M\$, une augmentation de 2,3 % par rapport à 2012. Les intentions de livraisons minérales du Québec s'élèvent pour leur part à 9 127 M\$, une augmentation prévue de 11,4 %.

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2012

	Emploi ¹			Salaire annuel moyen		
	2011	2012	Variation 2012/2011	2011	2012	Variation 2012/2011
	n		%	\$		%
Côte-Nord	3 560	4 129	16,0	107 650	95 296	– 11,5
Abitibi-Témiscamingue	3 275	3 445	5,2	95 587	99 907	4,5
Montérégie	3 219	3 055	– 5,1	70 923	73 033	3,0
Nord-du-Québec	1 311	1 882	43,6	109 979	112 226	2,0
Autres régions	4 186	4 708	12,5	59 710	53 683	– 10,1
Ensemble du Québec²	16 498	18 166	10,1	83 588	81 748	– 2,2

1. En personne-année.

2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

9. Les emplois du secteur sont répartis par région administrative en fonction de l'emplacement géographique des mines, des carrières et des sablières. Les emplois en forage au diamant (947 emplois en 2012) ne sont pas répartis selon les régions administratives, mais sont inclus dans le nombre d'emplois total du secteur.

10. Les salaires annuels moyens excluent le forage au diamant.

8. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

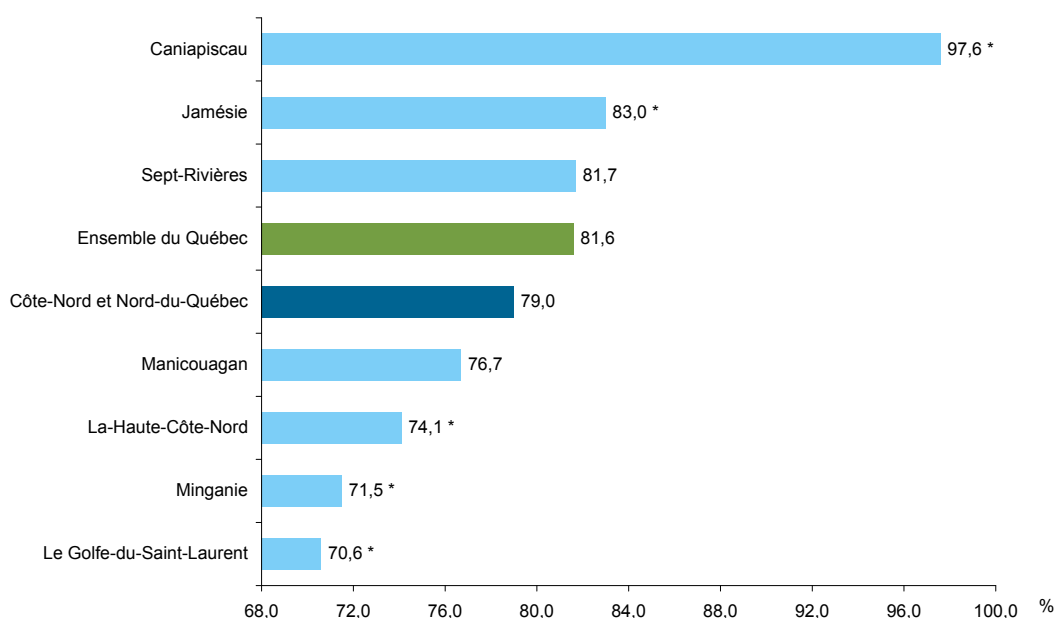
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

Huit ménages sur dix ont une connexion Internet

En 2012, le taux de branchement à Internet dans les régions combinées de la Côte-Nord et du Nord-Québec s'élève à 79,0 %, tandis qu'il est de 81,6 % dans l'ensemble du Québec. La proportion de ménages branchés à Internet varie grandement entre les MRC de la région. Ainsi, un écart de 27 points de pourcentage sépare le taux de branchement de la MRC la moins branchée, le Golfe-du-Saint-Laurent (70,6 %) de celui de la MRC la plus branchée, Caniapiscau (97,6 %). Cette dernière est d'ailleurs la MRC dont la proportion de ménages branchés à Internet est la plus élevée de tout le Québec. Les autres MRC ont des taux de branchement allant de 71,5 % à 83,0 %.

Figure 8.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

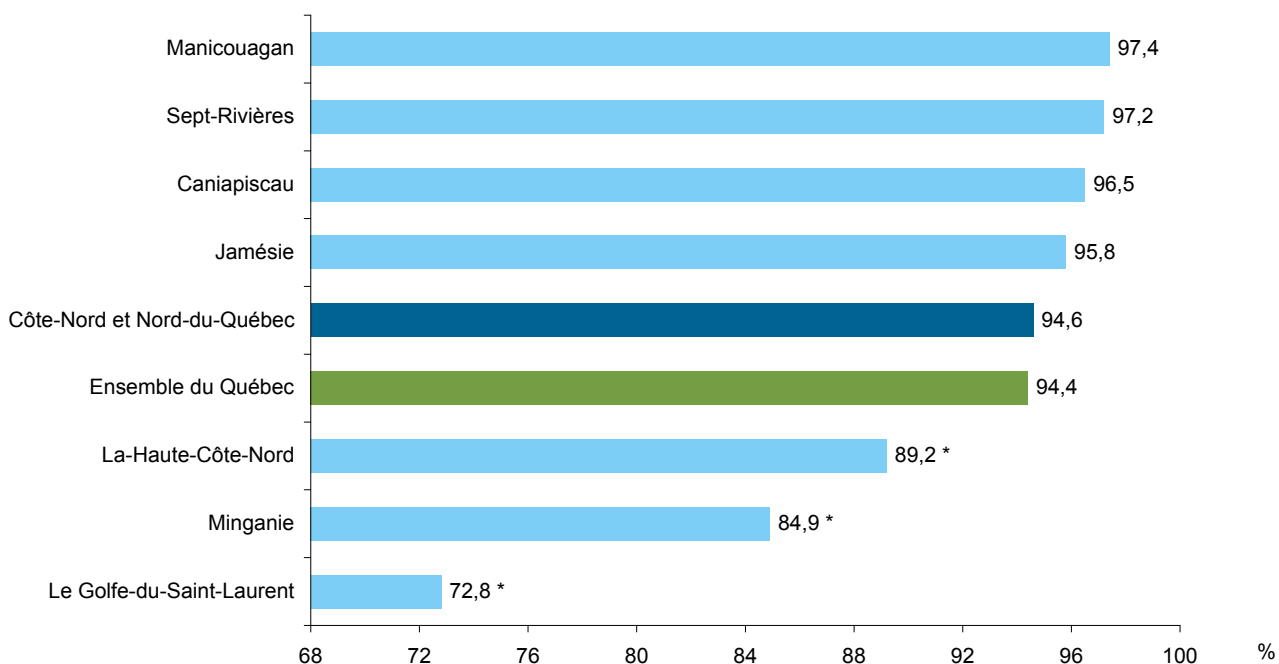
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a le taux de branchement haute vitesse le moins élevé au Québec

La proportion de ménages branchés à Internet qui a une connexion haute vitesse est de 94,6 % dans la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, ce qui représente 74,5 % de l'ensemble des ménages de ces régions. Au Québec, 94,4 % des ménages branchés ont une connexion haute vitesse, soit un taux non significativement différent de celui des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec combinées. Dans ces régions, Manicouagan (97,4 %) est la MRC la plus branchée à la haute vitesse, tandis que la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (72,8 %) est la moins branchée. Cette dernière est également la MRC la moins branchée à la haute vitesse de tout le Québec.

Figure 8.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC de la Côte-Nord et Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

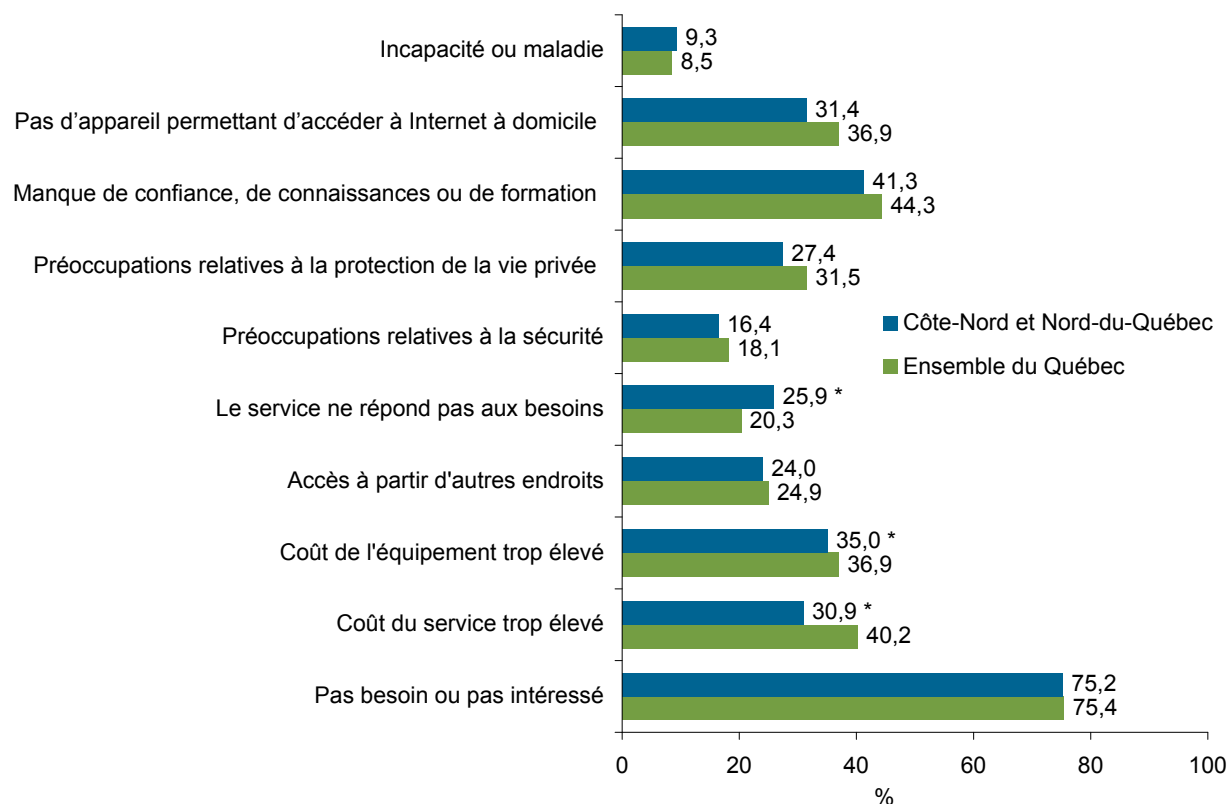
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Le quart des ménages non branchés indique que le service Internet ne répond pas aux besoins

En 2012, 21,0 % des ménages de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec n'ont pas de connexion Internet. Parmi ces ménages, les trois quarts (75,2 %) indiquent ne pas être intéressés par Internet ou ne pas en avoir besoin pour expliquer leur non-branchement, soit une proportion semblable à celle observée dans l'ensemble du Québec (75,4 %). Les raisons monétaires ont été évoquées par une proportion significativement moindre de ménages non branchés que dans l'ensemble du Québec : 30,9 % comparativement à 40,2 % pour le coût du service trop élevé et 35,0 % comparativement à 36,9 % pour le coût de l'équipement trop élevé. Enfin, le quart des ménages qui n'ont pas de connexion Internet (25,9 %) expliquent que le service Internet ne répond pas à leurs besoins, alors que, dans l'ensemble du Québec, seulement 20,3 % évoquent cette raison.

Figure 8.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Côte-Nord et Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012

9. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Pour les régions sociosanitaires, le Nord-du-Québec est divisé en trois régions qui sont le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Personnel de la santé

En 2011, dans le regroupement du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, le nombre de médecins augmente de 15,0 %, après la diminution observée en 2010 (– 2,3 %). Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 9,8 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 30,0 %) qu'aux omnipraticiens (+ 8,1 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une stagnation, et ce, après une année de décroissance. Depuis 2007, la diminution dans le regroupement du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James est la plus forte au Québec (– 17,2 %). On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 1,8 % dans le regroupement du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 10,3 %) et les infirmières (+ 2,8 %) que chez les préposées aux bénéficiaires (– 2,0 %) et les infirmières auxiliaires (– 4,3 %).

Tableau 9.1

Personnel de la santé, régions sociosanitaires du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	133	124	130	127	146
Omnipraticiens	n	123	113	119	117	133
Ensemble des spécialistes	n	10	11	11	10	13
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	3,27	3,02	3,14	3,03	3,44
Dentistes¹	n	29	26	26	24	24
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,71	0,63	0,63	0,57	0,57
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	908	904	900	916
Infirmières	n	..	372	382	354	364
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	130	127	145	160
Infirmières auxiliaires	n	..	40	43	47	45
Préposées aux bénéficiaires	n	..	366	352	354	347
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	22,14	21,82	21,48	21,60

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans le Nord-du-Québec, en 2010-2011, il augmente pour la deuxième année consécutive et aboutit à 78,4 %. De plus, l'augmentation de 6,4 points s'accompagne d'une hausse de 0,2 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la croissance de 8,8 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans le Nord-du-Québec en 2010-2011 survient après deux années de stagnation. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, malgré la hausse de 6,7 points du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, le Nord-du-Québec (83,0 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette augmentation s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 25,0 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Après deux années de stagnation, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a décliné au Nord-du-Québec (– 8,3 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 9.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire du Nord-du-Québec, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	38	34	34	34	37
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	2,54	2,29	2,31	2,35	2,57
Usagers ⁴	n	2 112	1 979	2 071	2 042	2 047
Taux d'occupation ⁵	%	58,9	66,6	66,3	72,0	78,4
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	32	36	36	36	33
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	2,14	2,42	2,45	2,49	2,29
Usagers ⁴	n	98	118	130	104	78
Taux d'occupation ⁵	%	90,2	87,0	81,1	76,3	83,0

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Même si la population du Nord-du-Québec est inférieure à 100 000 personnes (42 400 habitants), les données de cette région ont tout de même été pondérées par 100 000 habitants afin de faciliter la comparabilité avec les autres régions. En chiffres absolus, le Nord-du-Québec est la région ayant le moins d'établissements culturels. À titre d'exemple, on y retrouve cinq salles de spectacles, une bibliothèque publique autonome, une librairie et un cinéma comptant un seul écran. Cependant, elle offre néanmoins deux stations de radio privées et communautaires (quatre en 2010), ce qui, par habitant, en fait la 6^e région la mieux desservie.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Nord-du-Québec, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
	2010	2011		Région	Ensemble du Québec
	n			2011 n	
Centres d'artistes	—	—	—	—	0,8
Salles de spectacles	4	5	0,8	11,8	7,8
Institutions muséales ²	4	4	0,9	9,4	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	1	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	..	..	..	..	...
Librairies	1	1	0,3	2,4	4,5
Cinémas et ciné-parcs	1	1	0,8	2,4	1,5
Écrans	1	1	0,1	2,4	9,7
Stations de radio privées et communautaires	4	2	1,2	4,7	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La région du Nord-du-Québec arrive au dernier rang des régions administratives pour le nombre de représentations (0,6 par 1 000 habitants) et d'entrées (151 par 1 000 habitants) aux spectacles payants en arts de la scène et au dernier rang pour la fréquentation des bibliothèques publiques (2 966 prêts par 1 000 habitants) et les ventes de livres par les librairies (15 \$ par habitant). En somme, la fréquentation des activités culturelles est, dans la région du Nord-du-Québec, inférieure à celle du Québec.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Nord-du-Québec, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	27	0,5	0,6	0,2
Entrées	n	6 390	109,9	150,7	0,1
Assistance des cinémas					
Entrées	n	x	x	x	x
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées ¹	n	116 891	2 813,4	2 756,9	0,9
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ²	n	..	2 966,3	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs ³	\$	2 067 960	..	15 027,1	0,5

1. Inclut les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

2. Les données portent sur la population desservie.

3. Inclut les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montréal	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région du Nord-du-Québec

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Nord-du-Québec	24 753	2,7	73,5	15,4	42 993	10,9	611	- 171
Jamésie	27 685	3,5	77,2	4,5	14 468	- 5,8	79	- 57
Kativik	22 415	5,5	79,8	20,3	12 263	18,8	233	- 44
Eeyou Istchee ³	23 813	0,2	64,7	24,8	16 262	21,0	300	- 70
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} août 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

3. Nouveau toponyme officiel à venir.

Nord-du-Québec

Superficie en terre ferme (2012)	718 229 km ²
Densité de population (2012).....	0,1 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	42 993 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	– 171 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	2 799,3 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep}).....	66 131 \$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)	24 753 \$/hab.
Emplois (2012) ²	51,2 k
Taux d'activité (2012) ²	61,0 %
Taux d'emploi (2012) ²	56,4 %
Taux de chômage (2012) ²	7,6 %
Taux de faible revenu des familles (2010).....	15,4 %
Dépenses en immobilisation (2013) ³	2 886 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

3. Perspectives.